Annexe au rapport de gestion Hilti France SA

Rapport responsabilité sociétale d'entreprise 2015

Le groupe Hilti:

Création

En 1941 à Schaan, au Liechtenstein

Il s'agit d'une entreprise familiale

Dont les actions sont détenues par Martin Hilti Family Trust

Un savoir-faire:

Leader dans <u>la conception</u>, <u>la fabrication et la commercialisation de produits</u> pour les professionnels de la construction.

Une présence mondiale :

Présent dans plus de 120 pays

Une équipe internationale :

Plus de 23 300 salariés à travers le monde

Un modèle unique:

Innovation, Conception, Fabrication, et Vente en direct au client final

Hilti France, est la 3^e filiale au niveau mondial

En 2015

Chiffres d'affaires : 328 M€
Nombre de collaborateurs : 1449
Moyenne d'âge : 36 ans
Part des femmes : 25%
Nombre de clients : >100 000

Des Produits conçus pour les professionnels de la construction



1- Gouvernance (source : rapport d'activité du groupe Hilti)

1-1 Politique générale et stratégie RSE

Cadre stratégique de la RSE

« Tirer profit d'un succès financier n'est possible que si nous prenons nos responsabilités sociales au sérieux en termes de société, d'économie et d'environnement. »

Bo Risberg, Ex-Président du Directoire, Groupe Hilti.

La stratégie de Hilti France consiste à **générer une croissance durable profitable**. Cela inclut aussi de prendre ses responsabilités environnementales et vis-à-vis des Tiers dans les domaines d'activité tels le bâtiment les travaux publics et l'industrie.

La RSE fait partie intégrante du business model de l'entreprise.



Mise en œuvre

A partir d'une analyse interne et externe, Hilti France a hiérarchisé ses enjeux prioritaires pour ses principales parties prenantes à savoir : les clients, collaborateurs, actionnaires, fournisseurs, ainsi que l'environnement naturel et sociétal.

La démarche RSE de Hilti France s'appuie sur un plan d'action dont les résultats sont régulièrement mesurés, dans une logique de progrès continu.

1-2 Loyauté des pratiques

Les standards éthiques, reconnus dans tout le groupe, s'appliquent à tous les collaborateurs ainsi qu'aux partenaires et fournisseurs. Ils ne correspondent pas seulement aux règles légales mais sont aussi basés sur une conduite responsable dans tous les processus et le respect des différences culturelles. Ainsi les règles sont décrites d'une part dans un Code de Conduite interne destiné aux collaborateurs, ainsi que dans le Code de Conduite destiné les fournisseurs.

Les chiffres clés :

- > 90% des collaborateurs ont été formés à l'anti-corruption en 2015
- ➤ 1 fois / deux ans: formation au code de conduite est déployée auprès de tous les salariés entrants (+ 100% des collaborateurs entrants)
- > 1 fois par an : le Rapport du Groupe est émis au Global Compact

> 3 bonnes pratiques :

- > Le Code de conduite salarié
- > L'anti-corruption au niveau des pratiques commerciales
- > Le Global Compact

Le Code de conduite

Le Code de Conduite interne est diffusé à l'ensemble des collaborateurs de Hilti France depuis 2009 quel que soit leur métier. Ce dernier a été mis à jour en 2014 : il met l'accent sur 3 points essentiels qui sont les suivants :

- le respect des droits de l'homme,
- la loyauté des pratiques commerciales et les règles anti-corruption,
- l'absence de conflit d'intérêts.

La hiérarchie, le responsable de l'éthique ainsi qu'une procédure d'alerte sont à la disposition des collaborateurs pour pouvoir faire face à une situation de violation du Code de Conduite. Les situations de violation du code de conduite ne sont pas tolérées et l'entreprise agit en conséquence.

Anti-corruption et loyauté des pratiques commerciales

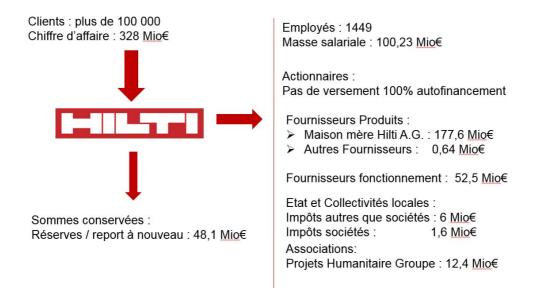
En 2004, le Groupe Hilti est devenu signataire de l'initiative « Partnering Against Corruption » au World Economic Forum en Suisse qui a pour but d'introduire des mesures anti-corruption dans l'industrie du Bâtiment à l'échelle mondiale.

Le Global Compact

En 2006, le groupe Hilti a rejoint le programme Global Compact de l'ONU. Cet Accord mondial sous la direction des nations Unies, oblige les entreprises à maintenir certains standards sociaux et écologiques. Un compte rendu annuel des actions menées pour l'amélioration est fait au Global Compact.

1-3 Relations avec les parties prenantes

Hilti France a identifié ses principales parties prenantes et entretient avec elles un dialogue régulier.



Avec les clients

Depuis mai 2010, la satisfaction des clients est évaluée tous les 2 mois à l'aide de l'enquête ICOS. Chaque année, 1200 clients Hilti-France et 300 clients de la concurrence sont interrogés pour connaître leur niveau de satisfaction.

Des expériences réciproques en matière de RSE sont échangées avec les clients clés : ainsi en Mars 2015 un audit par Colas et Distrimo a été mis en place

Avec les salariés

Une enquête d'opinion annuelle est menée auprès de l'ensemble des collaborateurs de Hilti France. Il s'agit de l'enquête Geos

Avec les actionnaires

Les actionnaires de Hilti-France sont des personnes morales dont Hilti AG est la principale. Un conseil d'administration et une assemblée générale des actionnaires sont tenus au minimum une fois par an. Des revues stratégiques et d'activité sont également tenues plusieurs fois par an.

Avec les fournisseurs

Le groupe Hilti est le principal fournisseur d'Hilti-France : il s'agit de 77 % des achats en valeur.

Avec les acteurs du territoire et de la filière bâtiment

Hilti France est intégrée à la Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines (CASQY) et participe aux réunions sur le Plan de Déplacement Inter Entreprises (PDIE), et les aménagements de transport au sein de l'Association DELTA qui regroupe les Sociétés de la CASQY.

Intégrée aux réseaux COAXION et PLATO respectivement Associations locales de grandes et jeunes entreprises, Hilti France est partenaire de la CCI des Yvelines.

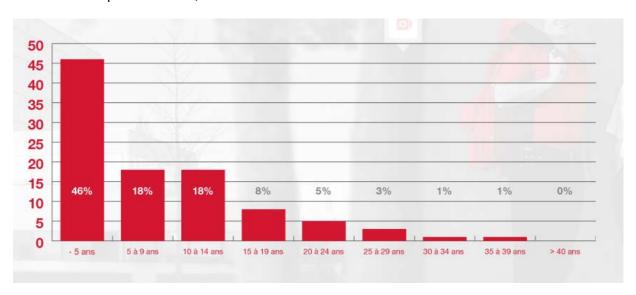
Par ailleurs Hilti France est adhérente de plusieurs syndicats professionnels dont :

- CISMA (l'organisation de référence des constructeurs de biens d'équipement pour le BTP, la manutention et la sidérurgie).
- GTFI (Groupement Technique Français contre l'incendie) Le syndicat des professionnels de la protection passive contre l'incendie.
- UMPI-FFB (Union des Métiers du Plâtre et de l'Isolation).
- SNED (Syndicat national des entreprises de démolition), Le SNED étant membre de la Fédération Française du Bâtiment et partenaire de plusieurs organisations professionnelles tant au plan national qu'international.

- 2- Informations sociales (Bilan Social RH 2015).
- 2-1 Emploi : une équipe plus féminine et un package social plus attractif
 - > Progression des effectifs : +2,3%
 - > Part des femmes dans les effectifs : 25,4%
 - > Progression de la rémunération moyenne: +1,97%
 - > Jours de congés excédant le cadre légal : jusqu'a +7 jours selon ancienneté
 - > 1449 collaborateurs, âge moyen 36 ans, ancienneté moyenne 8 ans et 3 mois
- Répartition des effectifs par genre, âge et zone géographique

	Année	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Représentants	Total
Femmes	2013	100	31	102	82	312
Hommes		293	5 6	226	482	1093
Femmes	2014	110	34	97	89	315
Hommes		309	60	234	483	1057
Femmes	2015	120	37	95	116	368
Hommes		324	70	203	484	1081
Total	2013	393	87	328	564	1372
	2014	419	94	331	572	1416
	2015	444	107	298	600	1449

Les femmes représentent 25,4% de l'effectif 2015.



51% de l'effectif est âgé de moins de 35 ans. 46% de l'effectif a moins de 5 ans d'ancienneté.

Les collaborateurs sont répartis géographiquement comme suit :

- 570 en lle de France
- Plus de 850 sur le reste du territoire français

Embauches et départs

95% des embauches sont effectuées en contrat à durée indéterminée. Les embauches représentent 14% de l'effectif et sont réparties comme suit :

Année	Type de contrat	Cadres		Agents de maîtrise		Employés		Représentants		Total	
		F	Н	F	н	F	н	F	н	F	Н
2013	Durée indéterminée	5	14	0	0	9	20	37	94	51	128
	Durée déterminée	1	0		2	0	2	0	4	1	8
	Total	6	14	0	2	9	22	37	98	52	136
2014	Durée Indéterminée	11	19	0	4	10	33	29	90	50	146
	Durée déterminée	2	1	0	0	1	4	0	3	3	8
	Total	13	20	0	4	11	37	29	93	53	154
2015	Durée indéterminée	11	21	0	1	17	10	47	90	75	122
	Durée déterminée	2	1	0	0	4	1	0	1	6	3
	Total	13	22	0	1	21	11	47	91	81	125

Le nombre des embauches de 2015 est équivalent à celui de l'année 2014, mais la part des femmes 39% est en augmentation (26% en 2014)

Les départs, principalement à l'initiative du collaborateur, sont répartis comme suit :

Départs en 2015					
Cause des départs	Cadres	Agents de maîtrise	Employés	Représentants	Total
Démissions	13	0	14	51	78
Licenciements	3	4	13	25	45
Départs au cours de la période d'essai	1	1	4	14	20
Fin de contrats à		-	1		
durée déterminée	r o r	0	o	0	0
Décès	0	0	0	0	0
Ruptures Conventionnelles	12	2	5	1	20
Autres (maternité, FNE, service militaire, retraite,					
transfert de société)	10	1	o	2	13
Ensemble des départs	39	8	36	93	176

Rémunérations

La masse salariale brute annuelle s'élève à 60 534 K€ (hors charges sociales).

La rémunération mensuelle moyenne a progressé de +1,97% en 2015 par rapport à l'année 2014

2-2 Organisation du travail : s'adapter à chaque métier

Un Accord relatif à l'organisation du temps de travail a été signé le 29 Juin 2000. Ce dernier Il prévoit des aménagements du temps de travail spécifiques selon les métiers de l'entreprise. Ainsi le Service client, le service après-vente et la logistique ont des horaires fixes afin d'assurer le service client. Les autres personnels ont des horaires variables dans une plage déterminée. Les chargés d'affaires ont un statut de VRP à la liberté d'organisation de leur travail qui en découle.

L'entreprise ne ferme jamais afin d'être disponible à tout moment pour ses clients

L'absentéisme s'élève à 5,2% en 2015 en comparaison avec (4,4 % en 2014 : avec une progression due à la maladie).

2-3 Relations sociales : dialoguer pour construire un statut social attractif

Les valeurs fondamentales de l'entreprise sont le partage et l'écoute ainsi qu'un dialogue social équilibré essentiel afin de faire progresser l'existant et la satisfaction de nos collaborateurs. En complément des instances règlementaires, des initiatives se développent localement favorisant les échanges à tous les niveaux de l'entreprise dans un esprit de transparence et de confiance mutuelle.

Accords collectifs et chiffres clés Depuis plusieurs années les Accords ci-dessous ont été signés au sein de Hilti France :

Principaux Accords collectifs:

- Accord relatif à la réduction du temps de travail du 29 juin 2000 et ses avenants;
- Règlement du plan d'épargne d'entreprise du 3 juin 2008 et avenants ;
- Accord d'intéressement collectif 2013-2015 du 26 juin 2013
- Accord intergénérationnel en faveur de l'emploi des jeunes et des séniors dans l'Entreprise du 23 octobre 2013
- Accord de participation 2015-2017 du 24 juin 2015
- Accord sur la négociation annuelle obligatoire 2016 du 22 janvier 2016
- Accord sur le droit syndical chez HILTI France du 19 janvier 2001 et avenant n°2 du 8 janvier 2016
- Accord sur le droit d'expression directe et collective des salariés du 15 février 2016

Il convient de noter le taux de participation aux élections professionnelles Délégués du personnels et Comité d'entreprise de 2014 (prochaines élections en 2018) : 46%.

Les bonnes pratiques :

Les échanges sociaux s'organisent autour de 5 axes :

- Des enquêtes de satisfaction annuelles auprès de l'ensemble de nos collaborateurs
- Des réunions d'équipe mensuelles
- Des rencontres régulières entre l'équipe de Direction et les équipes terrain
- Des réunions semestrielles de libre expression des salariés
- Des déjeuners collectifs pour les nouveaux collaborateurs fonction support et stagiaires

2-4 Protection sociale et prévoyance : 100% prise en charge par l'entreprise

Le régime de prévoyance payé à 100% par Hilti France repose sur les principes suivants :

- Un régime permettant à l'assuré, ainsi qu'à son conjoint ou concubin, à ses enfants à charge et à certains membres de sa famille, de bénéficier de la couverture d'une large protection sociale.
- Le remboursement intégral, dans la grande majorité des cas, des frais engagés pour les soins en complément des prestations de la Sécurité Sociale.
- En cas de décès, le capital versé à tout membre du personnel est fonction du traitement brut annuel, et ce, selon la catégorie socio-professionnelle et le nombre d'enfants à charge.
- Une garantie incapacité de travail

Par ailleurs, en cas d'arrêt de travail, la période de carence est prise en charge par Hilti pour les 3 premiers arrêts de travail de l'année civile avec subrogation de l'employeur.

Enfin la couverture mutuelle a été améliorée pour les non cadres.

2-5 Santé et sécurité : l'accent est mis sur la formation des collaborateurs

Certaines activités de Hilti-France présentent des risques plus importants pour les collaborateurs en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail :

- Les mécaniciens du service après-vente, utilisant des outils manuels sont très exposés
- Les préparateurs logistiques manipulant les colis pour les clients doivent manipuler des charges plus ou moins lourdes.
- Les chargés d'affaire passant la majorité de leur temps de travail sur la route sont également très exposés à la circulation.

Les chiffres actuels des accidents ne sont pas satisfaisants, bien qu'allant en s'améliorant. Hilti France a continué à mettre en place des moyens toujours plus importants en 2015 avec l'accent sur la formation managers, la sensibilisation notamment au travers de minutes sécurité à l'entrepôt et à l'atelier de réparation, l'amélioration des Equipements de Protection Individuels pour la force de vente et promotion du port de ceux-ci et la mise à disposition de moyen de manutention de charge lourdes notamment à l'atelier de réparation. Ces actions ont permis une baisse de la gravité des accidents mais leur fréquence reste un enjeu important notamment dans l'atelier de réparation.

> Les chiffres clés 2015 :

Nombre d'accidents : 105 (- 7%)

> Taux de gravité des accidents : 0.87 (-19%)

> Taux de fréquence des accidents : 27.6 (-18%)

➤ Nombre de maladies professionnelles : 0 (-100%)

Accidents du travail bénins : 301 (-13 %)

Les bonnes pratiques : Formation & sensibilisation en amont, actions correctives en aval

Nombre de collaborateurs formés à la sécurité: +5% en 2015

- ➤ 264 collaborateurs formés aux premiers secours (SST), gestes et postures (PRAP), écoconduite sécurité, habilitation électrique, évacuation, chariot et engins de manutention (CACES), incendie...
- Dépenses d'amélioration des conditions de travail et de la sécurité : +25% (1,54M€ en 2015)
- Part de l'effectif formé aux premiers secours : 10%

La politique de sécurité s'appuie avant tout sur des pratiques de prévention : formations à la conduite sécurisée, aux premiers secours, aux gestes et postures, minutes sécurité en shop-floor SAV et logistique, analyse et reconstitution des accidents avec mise en place d'actions correctives.

Hilti France encourage la formation des collaborateurs aux premiers secours, à leur bénéfice dans leur professionnelle comme privée. Cette formation renforce la sensibilisation aux enjeux de

sécurité. La prévention des risques routiers passe par des actions de formations des collaborateurs se déplaçant régulièrement.

Afin de prévenir notamment les risques d'accidents liés au dos, des formations gestes et postures ont été mises en place fin 2014 pour les métiers de logistique. En 2015, ces formations ont continué en priorité pour les métiers de la réparation.

> Il convient de relever également

- Amélioration de la dotation EPI pour Force de vente
- La mise en place d'une large gamme de protections auditives
- > Prévention des TMS et fatigue visuelle pour le médecin du travail
- Amélioration des véhicules pour la force de vente choisis pour leurs caractéristiques sécuritaires (et écologiques)
- > Etude atmosphérique pour prévention exposition amiante
- Mise en place de moyen de manutention charge lourde à l'atelier de réparation
- > Etude sur implantation des produits lourds à l'entrepôt
- > Elaboration du programme de prévention global
- La Refonte du Document Unique avec amélioration de l'évaluation des risques de la force de vente
- Le Diagnostic de la pénibilité

La réduction des blessures est une priorité. En 2014, la mise en place de nouveaux gants anticoupure ont permis de réduire de façon significative les blessures aux mains , en 2015 cette diminution s'est accentuée

Compte tenu du climat social et des relations entretenues avec les instances représentatives du personnel en matière de santé et de sécurité, il n'a pas été jugé nécessaire de mettre en place un accord collectif à ce jour.

2-6 Formation

La Politique de formation

La formation contribue au développement et au bienêtre des collaborateurs, et est indispensable chez Hilti car :

- Hilti privilégie la promotion interne pour les postes managériaux (95% des positions managériales sont pourvues en interne)
- La majorité des nouveaux embauchés sont jeunes diplômés ou en début de carrière (80% des recrues ont moins de 30 ans)
- Hilti a une forte culture d'entreprise (formation sur la culture d'entreprise, enquête de satisfaction annuelle)
- Notre force de vente directe, la haute technicité de nos produits, la promesse de notre marque et l'excellence de nos processus nécessitent d'être formé

Les chiffres clés

- Un investissement 4.31 % de la masse salariale
- > 55% des effectifs formés en 2015 (versus 50% en 2014)
- 2,85 jours de formation / collaborateur / an
- > 72% des actions de formation délivrées en interne
- > 28 903 heures rémunérées de formation
- Nombre de contrats d'apprentissage conclus : 10
- Nombre de stagiaires : 118
- Les bonnes pratiques :



- Un centre de formation moderne construit en 2011 avec une équipe de formateurs dédiés.
- Des ateliers interactifs pour se développer au sein de l'entreprise et vivre la culture et les valeurs de l'entreprise au quotidien.
- Les managers sont engagés dans la formation des collaborateurs, notamment lors des formations de base des nouveaux et des réunions d'équipes mensuelles.
- Les services supports sont aussi impliqués dans la formation de la force de vente sur les processus, les produits et la santé-sécurité.

2-7 Egalité des chances

- Diversité et non-discrimination
 - Nombre de femmes dans l'effectif en 2015 : 368 soit 25,4 % (en augmentation 23% en 2014).
 - Nombre de femmes promues en 2015 : 42

Hilti France souhaite développer la part des femmes dans l'entreprise à tous les niveaux. Les managers et collaborateurs sont sensibilisés à ce sujet dès leur entrée dans l'entreprise. Un projet visant à faciliter la vie et le développement des femmes dans l'entreprise est en cours. Plus largement, ce projet vise à augmenter la diversité des profils de collaborateurs et renforcer l'ouverture et la complémentarité dans le travail collaboratif.

Hilti France applique un principe de non-discrimination lors de l'embauche, des augmentations de salaires et des promotions. Les écarts constatés entre les rémunérations hommes/femmes proviennent essentiellement de:

- l'ancienneté dans le poste ou l'entreprise
- du parcours professionnel
- du niveau de qualification académique
- des écarts liés à la performance individuelle

> Inter-générationnel

Un Accord d'entreprise inter-générationnel en faveur de l'emploi des jeunes et des séniors dans l'entreprise a été signé avec les organisations syndicales représentatives en date du 23 Octobre 2014.

Ce dernier pour objectif de :

- Faciliter l'insertion durable des jeunes dans l'emploi,
- Favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des salariés âgés,
- Assurer la transmission des savoirs et des compétences.

L'âge moyen des collaborateurs en 2015 est de 36 ans. La pyramide des âges reste jeune tout en intégrant une augmentation de 7% de l'effectif senior.

Hilti France favorise l'emploi pérenne (86% de moins de 26 ans en CDI, et 96% des seniors en CDI).

Elle favorise l'accès à l'emploi des jeunes diplômés grâce à l'alternance (64 personnes en 2014, stable versus 2013) et à la transformation significative des contrats d'apprentissage en CDI (40% en 2014).

Des actions d'amélioration des conditions de travail des seniors ont été mises en place en 2014 avec des visites médicales particulières pour les seniors (50% de l'effectif senior en 2014) et des formations gestes et postures octroyés en priorité aux métiers où la proportion de seniors est plus élevée.

Le maintien dans l'emploi des seniors est attesté par un taux de départ des seniors voulu par l'entreprise très faible (3%).

> Handicap

Partant du constat que le taux d'emploi moyen de travailleurs handicapés employés dans l'entreprise est inférieur aux prescriptions légales, HILTI France s'est engagée à favoriser une

meilleure intégration des travailleurs handicapés en définissant les actions prioritaires à mener au sein de l'entreprise en faveur de l'insertion professionnelle des personnes handicapées , ce au travers de :

- plans d'embauche;
- plans d'intégration et de formation ;
- plans de maintien dans l'emploi.

Parallèlement, Hilti France a conscience que des mesures doivent être prises pour combattre les idées reçues sur les personnes handicapées, qui éprouvent encore trop d'appréhension à faire connaître leur situation.

Hilti France à la volonté d'avancer dans ce domaine et réfléchit à l'élaboration d'une politique Handicap pour 2016.

Lutte contre les discriminations

Au-delà de l'égalité Homme/Femme, inter-générationelle et du Handicap, Hilti France est sensible à la lutte contre les discriminations d'où la mise en place du Code de conduite et d'une hotline permettant de signaler les situations potentielles de discriminations.

Dans le cadre de la mise en œuvre du code de conduite, du Global Compact et de la politique anti-corruption, Hilti France veille au respect des dispositions des Conventions de l'OIT et en particulier :

- Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,
- A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession,
- A l'élimination du travail forcé ou obligatoire,
- A l'abolition effective du travail des enfants.

3. Environnement

Le Groupe Hilti est une entreprise responsable, ayant la volonté de diminuer les impacts environnementaux de ses produits et de ses services.

Etant parmi les grands fabricants mondiaux d'outillages électriques, de fixations haute performance (y inclus les systèmes de protection incendie) et de services intégrés, le Groupe Hilti veut soutenir la conception de bâtiments économes en énergies (normes d'écoconstruction). A cet effet, il a édité une documentation à destination de ses clients donnant des conseils sur le choix des produits et des services contribuant le mieux à la démarche HQE et à l'atteinte de ses cibles. Les produits Hilti permettent de contribuer dans 6 des 14 cibles de démarche environnementale définies par la démarche HQE.

> Politique et système de management

Le système de management des processus d'entreprise en vigueur dans tous les filiales Hilti répartis dans le monde, dont Hilti-France, incluent les sujets environnementaux.

- Le groupe Hilti et ses filiales sont certifiés ISO 9001.
- Toutes les usines et certaines filiales du groupe sont certifiées ISO 14001.

Chez Hilti France, les questions environnementales sont traitées au sein du service Développement Durable de la Direction Juridique dès lors qu'une action globale au niveau de l'entreprise est requise, PDE, bilan BGES, Déchets, Energies, Rapport RSE.

Le Groupe Hilti s'engage en matière d'environnement d'un point de vue écologique mais aussi économique. Il est convaincu qu'une croissance durable n'est possible qu'en intégrant systématiquement la question environnementale dans les actions quotidiennes d'entreprise. Lors de l'élaboration des processus globaux d'entreprise, des lignes directrices prenant en compte l'écologie ont été établies, et servent de référence pour la sélection minutieuse de matériaux recyclables, y compris l'utilisation de matériaux d'emballage respectueux de l'environnement.

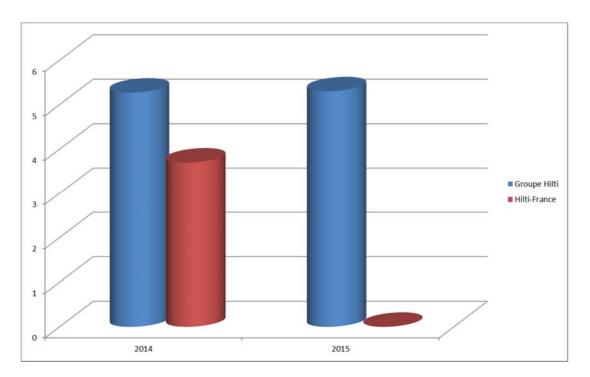
En 2007, le groupe Hilti a signé l'initiative « Caring for Climate » des Nations Unies. Cette initiative est dédiée à l'amélioration de l'environnement et plus particulièrement au problème du changement climatique. Toutes les décisions de l'entreprise sont prises après avoir minutieusement évalué leur impact sur l'environnement.

Le Groupe Hilti et Hilti-France s'engagent à :

- Améliorer leur efficacité énergétique
- Réduire leurs émissions de CO₂

En 2015 le groupe Hilti a changé le périmètre géographique et organisationnel du relevé des émissions de CO₂. Des entrepôts, des centres de réparations, et des organisations de marché ont été ajoutés aux périmètres d'étude.

Emissions de CO₂e par salarié (t.CO₂e) mise à jour avec HSE Groupe



Les émissions CO₂e du groupe Hilti comprennent à la fois celles des usines, des centres de recherche et des filiales de vente. L'augmentation des émissions de CO₂e du groupe Hilti sont dues à une augmentation du chiffre d'affaires, qui a généré une augmentation de la production ainsi qu'une augmentation du nombre d'employés.

Le développement des nouveaux produits intègre la réduction des impacts environnementaux et donc de des émissions de CO₂e

Pour Hilti-France, sur 4 ans le volume CO_2 e de a diminué (3,8 t. CO_2 e en 2011 à 3,7 t en 2014) grâce à l'optimisation de la consommation des véhicules des chargés d'affaires. 70% des émissions de CO_2 e d'Hilti-France proviennent du parc automobiles de l'entreprise. Il n'y a pas eu de mesure d'émissions de CO_2 e en 2015.

Pour chaque établissement de l'entreprise un délégué a été désigné pour la prise en charge et le suivi des paramètres environnementaux.

Prévention des risques environnementaux et de pollution :

Compte-tenu notamment du stockage et de l'utilisation de certains produits dangereux (cartouches de poudre, résines chimiques, et bombes aérosol) l'entrepôt est une installation classée ICPE soumise à enregistrement. Notre SAV est un site classé ICPE soumis à déclaration.

3-1 Formation et information

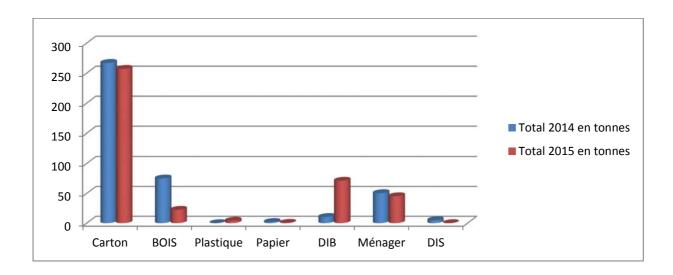
Le personnel de Hilti-France est en majorité composé de commerciaux qui disposent d'un véhicule de société. A partir de 2013 des formations à l'Eco-conduite ont contribué à réduire la consommation de CO₂e. Ces formations sont dispensées essentiellement aux collaborateurs ayant le plus accident ou d'amendes au code de la route. 18 personnes ont été formées à l'ECO sécurité en 2015

3-2 Gestion des déchets et pollution

En tant que société commerciale Hilti-France produit des déchets de fonctionnement essentiellement au niveau de :

- o l'entrepôt central
- o du siège
- o et du service après-vente.

Déchets de fonctionnement



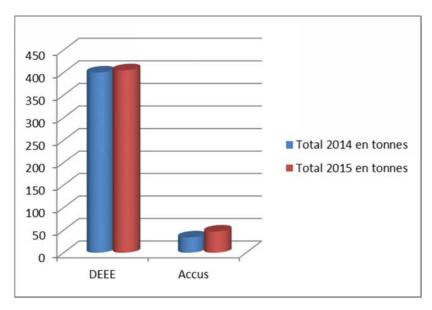
L'ensemble de déchets de fonctionnement exprimé en kg / salarié ont baissé en 2015 du a une légère baisse du poids de déchets et d'une augmentation de l'effectif :

2014	2015		
289 kg/salarié	276 kg/salarié		

- Les déchets bois ont fortement diminués suite à la réutilisation par un prestataire des palettes auparavant jetées à l'entrepôt.
- Les déchets carton ont un peu baissé grâce à l'utilisation plusieurs fois des cartons d'emballage.

- Le siège produit essentiellement les déchets ménagers venant du restaurant d'entreprise. Ils ont diminués de 10 % suite à une meilleure réutilisation des restes.
- Les DIB sont dus à une utilisation accrue de blocs béton par le service Marketing pour les formations des vendeurs et clients.
- Les déchets du service après-vente sont de 2 types :
 - o les déchets courants de fonctionnement plutôt le bois et les cartons
 - o les DEEE ramenés ou collectés chez les clients. Hilti-France a mis en place un système individuel d'enlèvement et de traitement des machines électriques (DEEE) hors d'usage dans ses points de vente. Le client peut ramener ses machines, Hilti-France se charge de les recycler. Toutes ces machines sont regroupées au service après-vente qui les fait recycler par un prestataire européen, d'où le volume important.
 - Les accus et batteries sont également collectés dans les points de vente, et un prestataire national les recycle.

Déchets provenant de la collecte clients :



Peu d'évolution sur les déchets DEEE, par contre le poids des déchets d'accus a augmenté de 38 % du à l'utilisation plus importante des machines sans fil par les clients.

Compte tenu de l'activité de distribution de Hilti-France, les risques en matière d'environnement sont limités. Les rejets dans l'air sont ceux des chauffages de bâtiments. En 2014 et 2015 les chaudières du siège ont été changées. Les rejets en eau se limitent aux consommations sanitaires et ne bénéficient pas d'action particulière autre que celles visant à diminuer la consommation (mis en place de robinets mitigeurs à détection de mouvement). Ne rejetant rien dans les sols, Hilti-France n'a pas d'action particulière contre le risque de pollution des sols, à part la collecte des eaux des parkings équipées de séparateurs d'huile.

Les rejets des bâtiments, y compris ceux classés, ont un impact non significatif sur l'environnement.

Hilti-France n'utilisant pas de matériel bruyant dans son activité aucune nuisance sonore n'est à craindre ce qui est conforté par le fait aucune plainte n'a été déposée récemment par le voisinage des bâtiments d'Hilti-France.

3-3 Utilisation durable des ressources

Chez Hilti-France plus de 80% des coûts en énergie correspondent au gasoil utilisé par la flotte de véhicules. Les autres formes d'énergie ; gaz et électricité sont utilisés dans les bâtiments pour le chauffage, l'éclairage et les appareils électriques informatiques principalement.

> Consommation énergétique

Energie	2013	2014	2015
Electricité KWh	4 180 989	3 983 979	3 657 982
Gaz KWh	2 343 916	1 863 139	1 675 460
Gasoil litres	1 590 058	1 749 053	1 785 321

La baisse de consommation d'électricité et de gaz est due en partie à un hiver plus clément. Le service maintenance des bâtiments remplacent les lampes par des LED pour l'éclairage, et les 2 chaudières âgées de plus de 25 ans du siège ont été remplacées il y a moins de 2 ans. L'utilisation d'énergie renouvelable se fait au travers du fournisseur qui fournit une part de son énergie issu d'énergies renouvelables.

La consommation de gasoil est celle du parc automobile. Elle est restée stable en 2015 malgré une augmentation de 12% du nombre de véhicule grâce :

- A une meilleure discipline dans l'utilisation des véhicules
- Au renouvellement de plus de 50% du parc par des voitures plus économes en carburant.

Consommation en eau

Eau	2013	2014	2015
en M³	9 723	6 323	6131

L'approvisionnement et l'évacuation de l'eau se fait au travers du le réseau collectif. La consommation en eau est principalement issue du Siège avec la cuisine du restaurant d'entreprise et du service après-vente pour le refroidissement de l'unité de soudage.

Le surplus de consommation d'eau 2013 était dû à une fuite d'eau survenue au siège.

Consommation de matières premières

Hilti-France en tant que distributeur de produits pour le bâtiment limite son utilisation des matières premières à celle du papier. Les matières premières entrant dans la fabrication des produits Hilti sont approvisionnées par les usines du Groupe Hilti.

Hilti-France a mis en place une politique de réduction des consommations de papier en privilégiant pour ses collaborateurs l'utilisation d'outils informatiques, ordinateurs portables, smartphone, et en remplaçant les imprimantes individuelles sur le bureau par des imprimantes collectives.

Hilti France encourage la réduction de papier pour ses clients en mettant notamment à disposition sur son site internet www.hilti.fr les documents commerciaux. Les factures sont proposées en version électronique. Hilti France a remplacé le catalogue papier par un catalogue informatique disponible sur le site internet.

Utilisation des sols

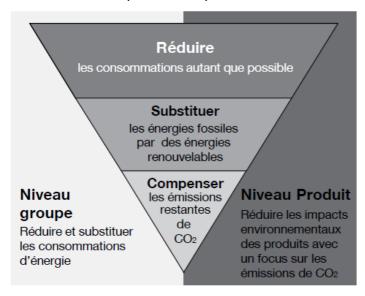
La totalité des terrains utilisée par Hilti-France représente 140 000 m², plus de 60% sont des espaces verts, en particulier pour le siège situé en bordure de la Vallée de Chevreuse, site protégé. L'activité de Hilti-France ne provoque aucune dénaturation particulière des sols.

3-4 Changements climatiques et gaz à effets de serre

Le groupe Hilti a développé une stratégie de réduction de ses émissions de CO₂ globale basée sur 2 grandes directions :

- L'une au niveau des bâtiments et usines du groupe
- L'autre au niveau des organisations de vente comme Hilti-France concernant les émissions des voitures des chargés d'affaire.

Le schéma ci-dessous montre les actions internes entreprises au niveau du groupe Hilti et les actions au niveau de la fabrication des produits afin de diminuer leur impact sur l'environnement. L'éco conception fait partie intégrante de la stratégie d'Hilti. De l'introduction à la sortie du marché nous améliorons l'impact de nos produits sur l'environnement



Exemple d'actions de réduction d'énergie au siège et dans les usines Utilisation des énergies renouvelables comme :

- La géothermie
- Le solaire
- La biomasse.

Parc automobile Hilti-France

Depuis 2010 Hilti-France a échangé les modèles C4 de ses chargés d'affaires contre des C3 Picasso plus économes ce qui a permis d'économiser 20 g/km de CO_2 par voiture. Les véhicules sont ainsi passés d'une classe énergétique C à la classe énergétique B. Cela donne une économie annuelle de 346 tonnes CO_2 e

Covoiturage



Dans le cadre du plan de déplacement entreprise (PDE) Hilti-France encourage le covoiturage pour les salariés dans leurs trajets domicile travail. A l'aide du logiciel de covoiturage WAYZ-UP déployé sur la Communauté d'agglomération de Saint Quentin en Yvelines chez ses voisins ; Technocentre Renault, le Crédit Agricole et Snecma, Hilti-France a commencé en 2014 à développer le nombre de ses co-voitureurs.

Substances dangereuses / ROHS

Comme tous les fabricants le Groupe Hilti respecte le Règlement REACH (CE) 1907/2006 européen et la directive RoHS-II (2011/65/CE). Aucun produit Hilti ne contient de substances dangereuses interdites.

3-5 Changement climatique et biodiversité

Les changements climatiques n'ont qu'un impact limité sur l'activité de distribution d'Hilti-France. Les conséquences sont les mêmes que celles pour le bâtiment et la construction.

Hilti-France est très sensible à son impact sur la biodiversité, mais ayant à faire essentiellement à une activité de distribution son influence sur la biodiversité est très limité. Il n'y a pas d'action particulière entreprise dans ce domaine.

4- Engagements vers les clients

La satisfaction des clients, leur information concernant notamment la santé et la sécurité liée à nos produits et à leur utilisation, et la réactivité à agir suite à leurs remontées est au cœur de la stratégie d'Hilti France et fait partie de son ADN.

4-1 Satisfaction des clients

Délai de traitement des remontées clients : <1 jour</p>

Les bonnes pratiques : écoute régulière et réactivité comme objectifs

Des enquêtes d'opinion sont effectuées régulièrement au cours de l'année auprès des clients. Elles ont pour objectif de mesurer la satisfaction générale des clients ainsi que leur avis immédiat suite à un contact récent avec Hilti.

4-2 Qualité Sécurité Environnement et bâtiments HQE

Qualité Sécurité Environnement

Le Groupe Hilti a développé sa gamme de produits afin de permettre à ses clients d'améliorer les conditions de travail, de santé et de sécurité de leurs salariés et apporter un vrai bénéfice et également au niveau de l'environnement.

Acoustique:

Les nuisances acoustiques occasionnées par un chantier concernent à la fois le personnel de chantier et le voisinage. Toutes les machines Hilti respectent les prescriptions règlementaires (directive 2000/14/CE) sur les émissions sonores des matériels utilisés à l'extérieur. Le groupe Hilti a développé en complément une gamme d'outils électriques avec une nuisance sonore inférieure à celle des machines pneumatiques.

Vibrations:

Depuis près de 10 ans, le groupe Hilti a développé une technologie qui permet de réduire drastiquement les vibrations de 35% : le système AVR (Active Vibration Réduction). Le système AVR est monté sur les produits suivants : burineurs, perforateurs et perforateurs-burineurs.

Poussière:

La quasi-totalité des produits Hilti de perçage, découpage et ponçage peut être associée à un système de récupération des poussières Hilti DRS pour un meilleur confort de l'utilisateur. La mèche creuse est une vraie innovation qui permet de percer un trou sans pratiquement aucune poussière

Energie:

Avec le Fleet Management, service de location longue durée, Hilti offre aux clients un parc de machines avec une performance énergétique toujours optimisée. Les machines sont reprises et échangées tous les 3 ou 4 ans ce qui évite au client la gestion des déchets DEEE, ainsi que lui permet d'avoir des machines neuves bénéficiant des dernières innovations.

Déchets:

Hilti développe des produits visant à limiter les déchets sur les chantiers. Hilti propose des solutions de réduction des déchets en poids et en volume notamment avec les chevilles chimiques et les mousses coupe-feu. Ces produits sont proposés en emballage souples réduisant beaucoup le volume des déchets. Certains d'entre eux dès lors que l'emballage est complètement vide peuvent être considérés comme des déchets industriels banaux (DIB).

Hilti France a mis en place un système individuel d'enlèvement et de traitement des machines électriques (DEEE) hors d'usage dans ses points de vente. Le client peut ainsi ramener ses machines, Hilti France se chargeant de les recycler. Ainsi ces machines sont regroupées au service après-vente qui les fait recycler par un prestataire européen.

Les accus et batteries sont également collectés dans les points de vente, et un prestataire national les collecte et les recycle.

> Haute Qualité Environnementale (HQE)

Les produits Hilti permettent aux clients de suivre une démarche HQE principalement formalisés autour des 4 cibles suivantes :

- o Cible 2 : Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction
- o Cible 3 : Chantier à faible impact environnemental (déchets, bruit, vibrations, poussières, etc.)
- o Cible 4 : Gestion de l'énergie
- o Cible 9 : Confort Acoustique

Des informations très détaillées sont disponibles pour les clients dans la Brochure HQE Hilti.

5- Informations sociétales

5-1 Impact territorial

Avec 3 sites et 500 collaborateurs situés dans le département des Yvelines, Hilti France est un acteur significatif de la communauté d'agglomération de Versailles-Saint Quentin. Ces 500 familles contribuent au développement économique local (voir chap 5.3). De plus Hilti-France privilégie à qualité égale les entreprises ou sous-traitants locaux pour l'entretien et la maintenance des bâtiments (voir chap 5.2 sous-traitance).

5-2 Politique d'achats responsables

Plus de 75% des achats de Hilti France sont effectués auprès du Groupe

- Les chiffres clés :
- Achats fournisseurs hors groupe avec code de conduite : 90%
- > Les bonne pratiques : le code de conduite des fournisseurs

Hilti attend de ses fournisseurs qu'ils respectent toutes les lois et règlementations nationales et internationales applicables ainsi que les exigences du Code de Conduite des Fournisseurs listées ci-après :

Obligation anti-corruption

Hilti a signé le PACI (Initiative de Partenariat contre la Corruption) du Forum Économique Mondial et les principes anti-corruption du Pacte Mondial des Nations Unies.

Ce que Hilti attend des fournisseurs :

- •Tolérance zéro envers la corruption
- •Comportement correct au niveau de la concurrence et la conduite des affaires.

En 2015, 93 % des collaborateurs de Hilti-France ont suivi la formation rappel sur la politique anticorruption d'Hilti.

Responsabilité sociale

Hilti participe activement aux efforts internationaux visant à améliorer les standards éthiques et sociaux de la vie de l'entreprise. En tant que partenaire du Pacte Mondial des Nations Unies, Hilti attend de ses fournisseurs qu'ils adhèrent également aux exigences internationales, y compris la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et les Conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Ce qu'Hilti attend des fournisseurs :

- •Assurance de conditions de travail sécuritaires et saines
- •Prévention efficace et contrôle des dangers et garantie de la sécurité des produits
- •Paiement du salaire minimum légal -au moins- et prestation de l'indemnisation au titre des heures supplémentaires en vertu des lois et règlementations applicables.

Responsabilité environnementale

Hilti, partenaire de l'initiative des Nations Unies *Caring for Climate*, a introduit la protection de l'environnement et du climat dans ses processus professionnels quotidiens.

Ce qu'Hilti attend des fournisseurs :

- •Lutte pour minimiser les déchets et les émissions dans l'air, le sol et l'eau
- •Contribution au recyclage et à la réutilisation de matières et produits
- •Amélioration continue l'efficience énergétique au niveau des processus de production et de la gestion et le transport des biens
- •Respect des conditions requises dans la liste de contrôle Chimique de Hilti.

Hilti se réserve le droit d'évaluer ses fournisseurs sur la conformité à ce code de conduite.

Sous-traitance

Hilti-France sous-traite les services annexes à son activité de distribution. Les principales activités sous-traitées sont :

- Le transport et la livraison des produits directement chez les clients. Le budget transport représente le premier budget dans les coûts de l'entreprise après celui des salaires.
- La gestion du parc de véhicules de société. Il représente le deuxième budget avec plus de 900 véhicules géré des sociétés de location automobiles.
- La restauration. Les collaborateurs bénéficient d'un service de restauration sur les 3 sites de St Quentin en Yvelines.
- La paie. Compte-tenu de la technicité de l'impact du service il est sous-traité.
- La maintenance et l'entretien des bâtiments, parcs et jardins est sous-traité à des entreprises plutôt locales.

Depuis plusieurs années et pour des raisons de sécurité d'approvisionnement de ses clients, Hilti-France a décidé d'avoir un 2ème entrepôt près de Lyon desservant le sud de la France. Cet entrepôt est sous-traité à un prestataire logistique.

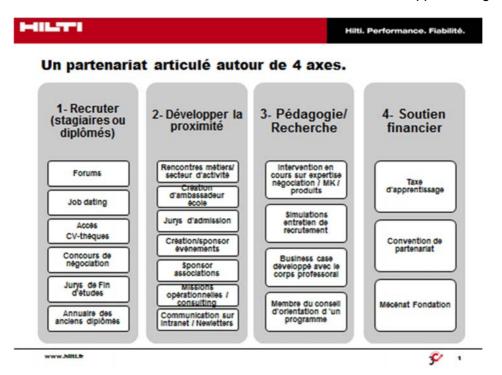
5-3 Partenariats avec les écoles

Hilti France travaille en collaboration avec des écoles cibles :

- Une quinzaine d'écoles de commerce et d'ingénieurs en France,
- Certains lycées cibles zone de Versailles-St Quentin en Yvelines notamment pour intégrer au siège, à l'atelier ou à l'entrepôt des collaborateurs de la région.

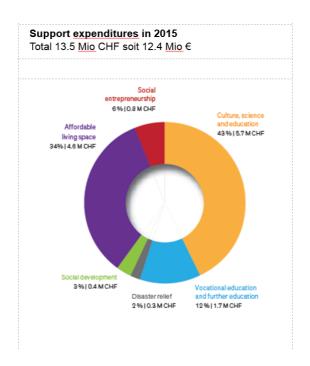
Le partenariat avec ces écoles est articulé autour de 4 axes comme suit :

- Le recrutement de stagiaires ou diplômés
- Le développement de la proximité avec les écoles
- La contribution à la pédagogie
- Le soutien financier au travers notamment de la taxe d'apprentissage



5-4 Actions de mécénat du groupe Hilti

Dépenses de mécénat du groupe Hilti en 2015 : 12.4 Mio€ soit + 14% / 2014



Le mécénat est centralisé au niveau du Groupe Hilti. Hilti France en conséquence n'effectue pas directement en France d'actions de mécénat.

Diverses actions de mécénat sont menées par la fondation du Groupe Hilti dans les domaines suivants :

- Arts Culture et Science
- Amélioration de l'espace de vie
- Formation professionnelle et continue
- > Art Culture et Science

La fondation Hilti soutient l'archéologue sous-marin Franck Goddio dans fouilles sous-marines du port d'Alexandrie. Elle supporte aussi les expositions mettant en avant les résultats des fouilles.

Elle soutient également l'orchestre de jeunes musiciens de l'orchestre Simon Bolivar, de renommée mondiale, en fournissant notamment les instruments de musique et une aide logistique. L'orchestre Simon Bolivar exerce une activité sociale et solidaire dont le but est d'initier les enfants les plus démunis à la pratique de la musique classique.

> Amélioration de l'espace de vie

La fondation Hilti participe a un projet au Brésil visant à favoriser l'accession à un logement abordable pour les personnes défavorisées (« Ashoka's housing for all »). Elle accompagne aussi un projet de centrale solaire en Ethiopie en offrant un support de formation, produits et service après-vente afin de rendre l'entreprise responsable autonome.

Formation professionnelle et continue

La fondation Hilti a démarré un projet visant à rendre accessible une éducation de qualité à l'école pour les familles démunies.

La fondation Hilti participe au fonctionnement et au développement de l'école internationale Rheintal qui scolarise 130 étudiants de 24 nationalités différentes ce qui contribue au développement local de la vallée du Rhin.